



Cap ou pas cap... d'oser la CAA dans le polyhandicap ?

Donner à chaque personne le pouvoir de
s'exprimer !



En collaboration avec

AVANT-PROPOS

Dans les Hauts-de-France, les lignes bougent. Depuis plusieurs mois, des coopérations se renforcent, des repères communs émergent et un **réseau CAA** se structure pas à pas. Cette dynamique est portée par une **volonté partagée** : celle des responsables politiques nationaux et régionaux, des professionnels de terrain, des familles, et des personnes concernées elles-mêmes, qui affirment leur droit à communiquer, à participer et à décider.

L'ARP s'y engage fortement. La Communication Alternative et Améliorée (CAA) n'est pas un sujet périphérique : elle est au cœur de nos orientations, de nos partenariats et de nos appuis aux établissements et services. Parce que lorsqu'une parole vocale fait défaut, il ne doit pas y avoir de déficit de droit, de lien ou de pouvoir d'agir. La CAA ne se résume pas à des outils ; elle relève d'une culture relationnelle et organisationnelle : postures professionnelles, environnements communicants, continuités de parcours, coopération avec les proches et les pairs.

C'est tout le sens du colloque que nous ouvrons, le **29 janvier 2026 à l'IRTS de Loos**, co-construit avec le CREAI Hauts-de-France : mettre la parole plurielle au centre, relier institutions, familles et personnes concernées, et démythifier la CAA en contexte de polyhandicap. Nous voulons une journée utile et exigeante : utile, parce qu'elle outille concrètement les équipes et les proches ; exigeante, parce qu'elle confronte nos représentations et nos organisations à la réalité des parcours, de l'enfance à l'âge adulte et avancé.

Que cette journée soit un accélérateur : de coopérations, de repères communs, d'engagements concrets pour les personnes et leurs proches.

Alors, **cap ou pas cap** ? Cap... d'oser, d'essayer, d'apprendre et de continuer.

Joël Decat
Président de l'ARP



PROGRAMME

8h45 - Accueil café

9h30 - **Cap sur une parole plurielle : institutions, familles, personnes concernées en dialogue**

- Joël DECAT, Président de l'ARP
- Aurélie CASSARIN-GRAND, Directrice des activités du CREAI Hauts-de-France
- Céline POULET, Secrétaire générale du comité interministériel du handicap
- Un représentant de l'ARS

9h45 - **“Démystifier la CAA pictographique : cap vers une communication multimodale”**

- Dominique CRUNELLE, Orthophoniste et docteur en Sciences de l'Education

Temps d'échange

10h30 - **Des textes à la pratique : oser la CAA dans la complexité du polyhandicap**

- Dominique JUZEAU, Médecin de santé publique
- Dr Marie-France LEMAN, Mère d'un enfant en situation de polyhandicap et co-rédactrice de la recommandation
- Un professionnel du médico-social

Temps d'échange

11h15 - 11h30 - Pause

11h30 - Cap sur l'acculturation à la CAA

Réseau CAA Hauts-de-France : un an de mise en œuvre, coopérations et expériences du terrain

Guillemette HESSEL-BALLEYGUIER, Coordinatrice des référents CAA Hauts de France

12h30 - Pause déjeuner (cocktail déjeunatoire)

14h00 - 15h30 - Atelier au choix (un choix par participant)

- **“Cap ou pas cap... de parler de CAA toute la vie ?”**

Guillemette HESSEL-BALLEYGUIER, Coordinatrice des référents CAA Hauts de France

- **“Cap ou pas cap... de croire à l'autodétermination ? La communication comme levier”**

Camille DETRIVIERE, Conseillère technique au CREA Hauts-de-France
Pauline BOUTTEAU, Intervenante pair (sous réserve)

- **“Cap ou pas cap... d'individualiser les outils ? Pour une CAA relationnelle”**

Dominique CRUNELLE, Orthophoniste et docteur en Sciences de l'Education

Emmanuelle SAVARY, Directrice externat CESAP et porteuse des projets transversaux du pôle CESAP

15h30 - Faire sens ensemble : retours d'ateliers et éclairages philosophiques

Pierre ANCET, Professeur des universités en philosophie (philosophie du handicap), directeur du Laboratoire Interdisciplinaire de Recherches "Sociétés, Sensibilités, Soin" (LIR3S) - Université Bourgogne Europe, membre de l'expertise collective Inserm “Polyhandicap” 2024

16h30 - Clôture

Mot de clôture par Joël DECAT, Président de l'ARP

INFORMATIONS PRATIQUES



Lieu

351 Rue Ambroise Paré, 59120 LOOS

Plan d'accès



Comment s'y rendre ?

En métro ligne n°1 (ligne jaune) en direction de Chu Eurasanté.

Arrêt métro : Chu Eurasanté (terminus) puis 10 minutes à pied.



Repas

Cocktail déjeunatoire



Accessibilité

Le lieu est habilité pour l'accueil de personnes en situation de handicap.

Accès aux bâtiments :

- Places de parkings réservées
- Cheminements marqués
- Portes adaptées

Accès aux salles :

- Ascenseurs
- Rampes
- Bandes d'éveil à la vigilance de la 1ère marche de chaque escalier

Le colloque s'engage pour une accessibilité de la communication. Sur demande à Aurélie CASSARIN-GRAND, acassarin-grand@creaihdf.org avant J-15, nous mettons à disposition : supports pictographiques et tableaux de CAA, interprétariat LSF selon disponibilité, boucle magnétique.

Une salle calme est prévue pour celles et ceux qui en auront besoin.



Informations et contact

Coralie SAVARY / 03 20 17 03 03 / csavary@creaihdf.org



INSCRIPTIONS

TARIFS (comprend le cocktail déjeunatoire)

90 € : Contribuants/adhérents au CREA I ou à l'ARP Hauts-de-France

120 € : Non contribuants au CREA I ou à l'ARP Hauts-de-France

25€ : Personnes concernées - Familles - Etudiants (justificatif obligatoire)

INSCRIPTION ET REGLEMENT

Inscription en ligne via HelloAsso jusqu'au 15 janvier 2026.

Règlements possibles :

- par CB en ligne
- par chèque ou virement bancaire (la réception de votre paiement valide définitivement votre inscription)

La facture sera transmise après le colloque.

Financement OPCO : Le financement OPCO est en attente de validation

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute inscription annulée au-delà du 21 janvier 2026 sera facturée et due en totalité.

LA FORMATION

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Actualiser les pratiques autour de la CAA
- Traduire les recommandations en actes dans les établissements et services : du texte aux réalités de terrain.
- Renforcer la coopération inter-acteurs (réseau régional CAA, familles, personnes concernées, professionnels) pour sécuriser les parcours de vie.
- Soutenir l'autodétermination par la communication tout au long de la vie et promouvoir une « CAA relationnelle » centrée sur la personne.
- Outiller les équipes pour animer des temps de sensibilisation interne, organiser des retours d'expérience et élaborer un plan d'action CAA.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISEES

À l'issue du colloque, les participant·es seront sensibilisé·es pour :

- Identifier les besoins communicationnels des personnes polyhandicapées et choisir des supports CAA adaptés (pictos, gestes, objets, technologies) dans une logique multimodale.
- Argumenter et sensibiliser leurs équipes/partenaires à la CAA, en s'appuyant sur les recommandations et des retours d'expériences croisés (professionnels, familles, personnes concernées).
- Co-construire, avec la famille et la personne, des environnements de communication favorisant l'autodétermination tout au long de la vie.
- Mettre en œuvre une démarche de réseau (repérage des ressources régionales CAA, mobilisation de pairs, articulation sanitaire-médico-social).
- Évaluer et ajuster les pratiques et formaliser des pistes d'amélioration continues.

INTERVENANTS

Universitaire, professionnels du social et médico-social, aidants, personnes concernées

PUBLIC CONCERNE

Directeurs, cadres intermédiaires et professionnels des secteurs sanitaires, médico-social et social

Formation ouverte également à toute personne concernée par la problématique à titre personnel (proches, aidants, usagers, étudiants, retraités...)

PRE-REQUIS

Aucun pré-requis

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Des apports théoriques à partir de supports pédagogiques (PPT, film...) La présentation d'expériences innovantes, des échanges entre les participants et des retours d'expériences

EVALUATION

Bilan à chaud des participants et des intervenants